

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
39 rue de Bercy
75012 PARIS

FR/179/2017

Paris, le 1^{er} août 2017

Monsieur le Ministre,

Depuis le rapport de la députée Martina Werner, voté par le Parlement européen l'an dernier, l'Europe a pris conscience de la nécessité de soutenir son industrie ferroviaire face à la concurrence asiatique, particulièrement chinoise.

L'exigence de bâtir une industrie européenne forte impose à notre pays de définir et porter une stratégie industrielle ambitieuse, protectrice de nos savoir-faire et de nos emplois.

La valse des fusions-acquisitions dans la filière ferroviaire ne répond pas à cette exigence. Si le rapprochement entre Siemens et Bombardier peut favoriser la création d'un champion européen, il est également lourd de menaces pour notre souveraineté industrielle et la conduite d'une politique industrielle en phase avec les besoins.

Ce constat m'invite à vous interroger sur le devenir des 20 % des parts d'Alstom prêtées par Bouygues à l'Etat.

La date d'échéance de l'accord passé pour ce prêt d'actions est fixée à fin octobre. L'Etat devra alors, soit acheter les actions, soit les rendre à Bouygues, qui pourrait bien les céder. Dans cette seconde hypothèse, nous perdrons les droits de vote et les deux sièges au Conseil d'administration qui ont jusqu'ici permis à l'Etat de garder un œil sur la stratégie d'Alstom.

Dans le contexte actuel de consolidation européenne et mondiale de la filière, il est selon nous d'une importance capitale de réaffirmer le rôle de l'Etat stratège.

Aussi, pourriez-vous nous indiquer quelles sont les intentions du gouvernement sur l'importante question du rachat des participations au capital d'Alstom, qui préoccupe l'ensemble des salariés de l'entreprise ?

Vous remerciant par avance de votre diligente attention,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma respectueuse considération.

Fabien ROUSSEL
Député